L'école spéciale d'architecture de Paris

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nous reproduisons ici in extenso l'important document élaboré par la

Commission V
«Construction à programme fixe et construction différenciée»

qui a siégé sous la présidence de M. Vago, architecte, secrétaire général de l'UIA. Parmi les nombreux architectes qui participèrent aux travaux de ce Groupe, mentionnons Henn (rapporteur), Debaeke, Dubuisson, Roggero, Vitale et Vouga.

Les procédés de la normalisation, de la typisation et de la préfabrication sont en marche et sont seuls en mesure de répondre aux énormes besoins de notre temps.
La construction en acier y joue incontestablement un rôle de premier plan.

1. Le besoin apparaît en premier lieu de façon insistante d'une normalisation, au moins européenne, des éléments de construction. Le système de coordination modulaire des dimensions préconisé dès 1953 par l'Union internationale des architectes, élaboré par l'Agence européenne de productivité et repris par l'International Modular Group, devenu depuis Commission de travail du Conseil international du bâtiment (CIB), devrait servir de base à cette normalisation qui comprendrait en tout état de cause une définition et une limite des tolérances.
Les industries qui disposent de leurs propres éléments normalisés devraient inscrire leur évolution dans le cadre de cette normalisation européenne.
2. En vue de créer une plus étroite coopération entre l'industrie sidérurgique et l'industrie de la construction, il conviendrait, en second lieu, de promouvoir des organes de recherche fondamentale et appliquée. Il est opportun de faire intervenir l'architecte, le sidérurgiste et l'industriel dès la conception des éléments et au cours de la création des outillages et de la mise en chaîne des fabrications. Cette recherche devrait notamment porter sur les qualités, formats et profils de l'acier les mieux adaptés et sur la conception fonctionnelle, esthétique et économique de ces éléments.
3. Des travaux communautaires devraient en troisième lieu porter sur:
un inventaire des besoins les plus urgents propres à chaque pays dans les structures urbaines, les constructions résidentielles, scolaires et hospitalières, permettant de prévoir l'emploi cohérent de l'acier;
une revision des réglementations nationales et locales relatives à la sécurité, aux conditions de protection contre la corrosion et aux procédures administratives et financières; cette revision est indispensable pour que les techniques de fabrication d'aujourd'hui aboutissent à leur plein rendement;
une revision des règles et usages en vigueur pour la passation des commandes et marchés;
une meilleure définition des prestations et des responsabilités réciproques des partenaires.
4. En quatrième lieu, il apparaît indispensable d'introduire dans les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de travaux publics et dans les collèges techniques et les écoles professionnelles un enseignement théorique et pratique orienté vers les techniques de construction industrialisée en acier afin de préparer les conditions favorables à une coopération des hommes de toutes les disciplines...

5. En cinquième lieu, pour coordonner l'ensemble de ces travaux, il est proposé de créer un Institut européen de recherche d'architecture industrialisée qui, en liaison avec les organisations existantes, aurait pour mission la promotion d'une architecture de qualité adaptée aux besoins de l'homme et aux moyens de notre temps ainsi que son application par les équipes nouvelles de la construction composées d'architectes, d'ingénieurs, d'industriels, d'artistes, de sociologues.
Cet institut s'efforcerait de promouvoir parallèlement dans les diverses régions de la communauté des organes de travail animés par des personnalités hautement qualifiées des pays membres et de pays tiers.

L'Ecole spéciale d'architecture de Paris

L'Ecole spéciale d'architecture de Paris, une des plus anciennes du monde, créée en 1865 par l'architecte Emile Trélat, a été, et reste encore une pépinière d'hommes de valeur, qui sont venus du monde entier profiter de son enseignement, et transmettre ainsi jusqu'à nos jours, l'esprit et les idées de son fondateur, exprimés dans une lettre désormais fameuse, publiée en 1864.
Dans le cadre du VIIIe Congrès de l'Union internationale des architectes, des manifestations retraçant l'historique de l'école et reflétant les œuvres et la personnalité des architectes diplômés de l'Ecole spéciale d'architecture, seront prévues à Paris du 5 au 9 juillet 1965.
Les architectes désireux de s'associer à ces manifestations pourront prendre contact avec le Comité du centenaire de l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail, Paris 14e, France.